

Sillery, 27 Novembre 2005,

Monsieur le Président,

C'est la première fois que je me présentais à une audience publique du B.A.P.E.

J'ai apprécié que l'on puisse poser des questions. J'ai d'ailleurs respecté votre demande M. le Président de ne poser que des questions sans faire de commentaires. J'ai respecté les procédures.

Voici maintenant mon commentaire!

Sur une distance de 4.2 km il n'y aura qu'une seule aire de jeux pour les tous petits. Oui, présentement il y en a un (mais ce parc sera situé tout près du boulevard qui sera déplacé dans cette partie du projet).

Je tiens à vous faire part de mon désappointement concernant la réponse de M. Lestage pour les aires de jeux pour les jeunes enfants. (paragraphe 2140). Donc, les « produits de catalogue » comme le disait M. Lestage n'auront pas leur place dans ce projet tout comme les très jeune enfants.

À quel type de clientèle s'adresse ce projet?

Pour que les jeunes enfants puissent jouer et pour permettre aux parents et grand-parents d'occuper leurs petits, je vous demande sincèrement de tenir compte, dans votre rapport, de suggérer à la C.C.N.Q qu'il y ait une autre aire de jeux. Je ne crois pas qu'il faut inciter nos enfants à grimper dans des sculptures : C'est de leur montrer de ne pas respecter leur environnement et de plus, la sécurité de nos enfants est importantes.

Bien à vous,

Lucie Leconte
Résidente du Chemin du Foulon